Le P'tit Roppois

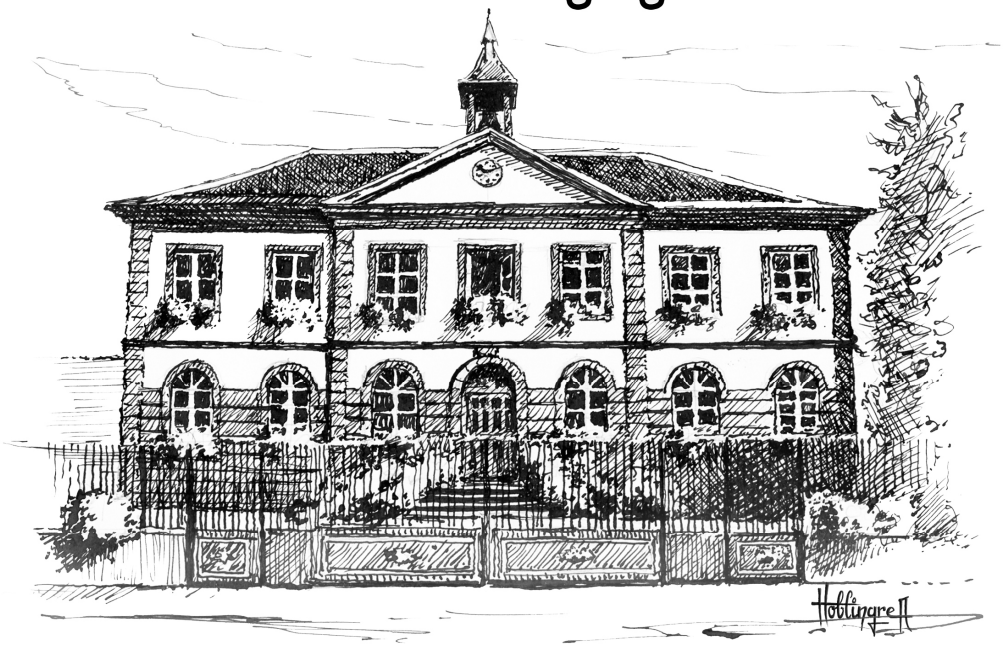

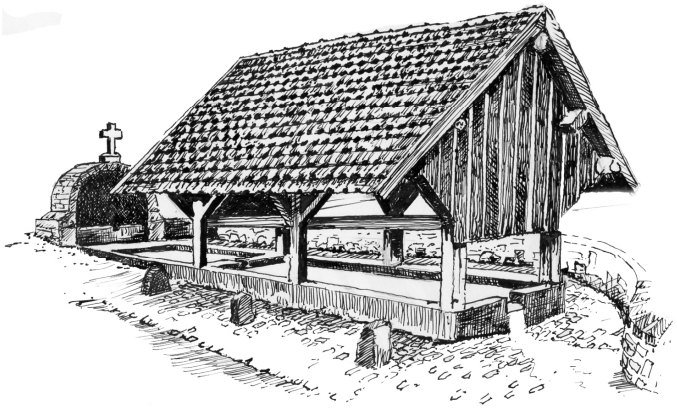

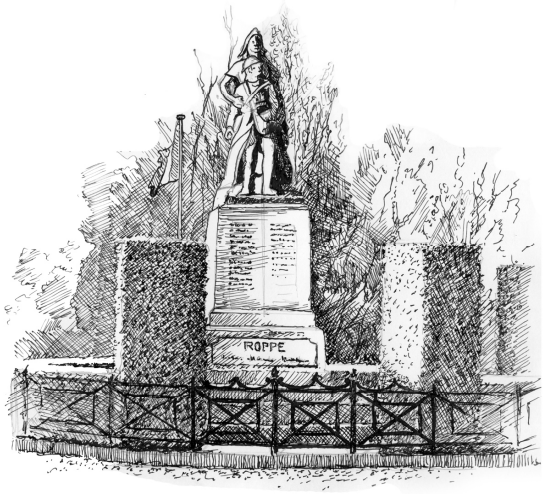

Numéro 35 **Juillet 2018**

BANQUE, ASSURANCE, TÉLÉPHONIE… GAGNEZ À COMPARER !

UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL BELFORT CENTRE
1 place de la République et 9 rue de la République
90000 BELFORT

Le Crédit Mutuel, banque coopérative,
appartient à ses 7,6 millions de clients-sociétaires.

Pain de Tradition française

Campagne au Levain

Fabrication Artisanale

Façonné à la main

ouvert du
mardi au vendredi
6h30 · 13h et 14h · 19h
le samedi
6h30 · 12h30 et 14h · 19h
le dimanche
7h · 12h

AUTO SECURITE

Prenez RDV en LIGNE !

CABINET OLLIER SARL
82, rue du Général de Gaulle
90360 LACHAPELLE sous ROUGEMONT
Tél. 03 84 27 54 01
www.lachapelle.autosecurite.com

AUTO SECURITE

Prenez RDV en LIGNE !

CABINET OLLIER SARL
Avenue d'Alsace
90160 DENNEY
Tél. 03 84 29 80 32
www.denney.autosecurite.com

POUR TOUS LES JOURS, RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE

Bureaux : 33 avenue du Général De Gaulle ☎ 03 84 29 91 70 🖷 03 84 29 99 99 @ : mairie.roppe@wanadoo.fr

Ouverture au public : lundi, mardi, jeudi de 11H30 à 12H15 et de 16H30 à 17H30
mercredi de 10H30 à 12H15 et de 14H30 à 17H30, vendredi de 11H30 à 12H15 et samedi de 9H à 11H30

Contact avec le Maire ou les Adjoints, à la demande sur rendez-vous à prendre au Secrétariat

École maternelle : Directrice : Mme Stéphany BIRINGER : 2 rue du Coteau 90300 VETRIGNE ☎ 03 84 29 46 81

École primaire : Directeur : M. Fabien FRESARD, 33 avenue du Général De Gaulle ☎ 03 84 29 86 98

Accueil de Loisirs et restauration scolaire : Directrice : Mme Janine HELBLING ☎ 03 84 29 89 20
Directrice adjointe : Mlle Nathalie MUOT

URGENCES

SAMU : ☎ 15 POLICE SECOURS : ☎ 17 (112 avec un portable) POMPIERS : ☎ 18 MÉDECIN DE GARDE : ☎ 39 66
URGENCE SOCIALE : ☎ 03 84 21 17 33 ou 115 PHARMACIE DE GARDE : ☎ 32 37
CENTRE ANTIPOISON STRASBOURG : ☎ : 03 88 37 37 37
GENDARMERIE : Brigade Territoriale, 1, avenue Jean Moulin 90000 BELFORT ☎ : 03 84 57 63 00

SANTÉ

HÔPITAL NORD-FRANCHE-COMTE 100 route de Moval – 90400 TREVENANS : ☎ 03 84 98 80 00

CLINIQUE DE LA MIOTTE Avenue de la MIOTTE – BELFORT : ☎ 03 84 55 52 52

DENTISTE : Centre de Santé Dentaire 27 bis avenue du Général De Gaulle – ROPPE ☎ 03 84 29 01 34

PÔLE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE, RD 83, MENONCOURT LES ERRUES ☎ 03 84 23 10 10 *Lu-Ve 8H-20H Sa 8H-12H*
Médecins généralistes :
Dr BOBEY Pierre, Dr MARQUISET Delphine, Dr MERLET Delphine, Dr MONTES Thierry, Dr THOMAS Emmanuelle
Infirmières : GUERMONPREZ Marie-Pierre, PIERRE Aloïse ☎ 07 82 72 23 25

INFIRMIERES : BAUDOIN Sylvie BESSONCOURT ☎ 03 84 29 86 15
HEILMANN Josiane ROPPE ☎ 03 84 23 89 69 Cabinet à FONTAINE
REDOUTEY Valérie 1a rue du Commandant Arnaud – ROPPE ☎ 06 19 95 92 50

KINESITHERAPEUTE : GUEZ Pascal 25 avenue du Général De Gaulle – ROPPE ☎ 03 84 29 88 04

PHARMACIE : Pharmacie de la Baroche 42 avenue du Général De Gaulle ROPPE ☎ 03 84 29 86 73

TAXIS / TRANSPORTS DE MALADES : BOUCARD Damien ☎ 06 31 27 73 24

ADMINISTRATION/PRATIQUE

ASSISTANTE SOCIALE – secteur Nord-Territoire 3 rue Renoir OFFEMONT-: ☎ 03 84 90 19 25

LA POSTE : ☎ 03 84 29 95 64 dernière levée du courrier lundi à vendredi 15H – samedi 10H55
bureau ouvert les lundis, mercredis, jeudis, vendredis de 9H00 à 12H00

EDF : dépannage ☎ 0 810 33 32 25 ENGIE (ex-GDF) : dépannage ☎ 0 800 47 33 33
France Télécom : dérangements particuliers ☎ 10 13 ; professionnels ☎ 10 15
ENEDIS (ex-ERDF) : particuliers : 09 72 67 50 90 professionnels : 09 69 32 18 46 dépannage : 09 72 67 50 90 *(raccordements etc.)*
Service des eaux : en cas d'urgence ☎ 03 84 90 11 22 *(laisser sonner)* ONF : M Yannick BOISSET ☎ 03 84 90 30 90
Ordures ménagères : poubelles brunes : tous les vendredis matins très tôt (sortir les poubelles le jeudi),
poubelles jaunes les lundis des semaines impaires (sortir les poubelles le dimanche)

Encombrants : **déchetteries de Sermamagny, Danjoutin ou Châtenois-Les-Forges**
- du 15.04 au 14.10 : du mardi au vendredi 9H30-12H, 13H30-18H, samedi 9H-18H
- du 15.10 au 14.04 : du mardi au vendredi 9H-12H, 13H30-17H, samedi 9H-17H

Collecte d'encombrants (mobilier et objets volumineux seulement) : Tél. 03 84 54 24 24 ou www.agglo-belfort.fr
Eco point : av. du Général De Gaulle près du garage Bourlier : déchets verts seulement
Eco point : Château LESMANN (verre, container à huiles)

L'ÉDITORIAL

Chères Roppoises et Chers Roppois,

Le pays vient de suivre l'épopée de nos footballeurs qui ont remporté la prestigieuse coupe du monde pour la seconde fois, 20 ans après la première. Plus d'un mois de compétition, les amateurs de football ont été gâtés, avec cette exceptionnelle performance. Bravo les bleus !

Malgré tout ce beau succès, revenons plus près de nous, de nos succès communaux mais aussi de nos projets :

- L'expansion de la commune continue, les derniers chiffres viennent de tomber, nous sommes 1026 Roppoises et Roppois, le seuil des 1000 habitants, franchi l'année dernière, est donc durablement conforté. Nul doute que cette expansion continuera.

- L'immeuble de Territoire Habitat au 56 Avenue du Général De Gaulle est quasiment terminé. C'était un peu long mais les premiers locataires sont sur le point d'arriver. Il y a 8 appartements : 4 T3 en rez de chaussée, adaptés aux personnes en situation de handicap et 4 T4 à l'étage. Cela donne une toute autre image de la commune par rapport à la maison en ruine qui était sur ce terrain. Au total la commune partie de zéro il y a seulement une dizaine d'années sera dotée de 22 logements sociaux gérés par Territoire Habitat.

- Au niveau scolaire, notre expansion attire bien évidemment de nouvelles familles, et c'est l'école qui en bénéficiera. Avec des effectifs en augmentation régulière et constante, le seuil d'ouverture d'une 5ème classe est atteint et dépassé. Mr le DASEN (Délégué Académique des Services de l'Éducation Nationale) m'avait promis de regarder favorablement le suivi des effectifs, et il a tenu sa parole. Cette ouverture a bien entendu un certain nombre de conséquences, en premier sur les locaux. Nous ne sommes pas pris, car lors de la construction de l'extension du groupe scolaire, grâce à la perspicacité de notre regrettée Directrice Marie-France MOINE, la classe est réalisée. Dans les prochains jours, le tableau numérique sera installé et une valise de 30 tablettes accompagnera cette installation. Merci au Président du Grand Belfort qui a attribué les fonds nécessaires, mais merci aussi à Jean-François ROUSSEAU qui réalise le câblage avec Didier PAYGNARD.

- Pour les activités périscolaires et de restauration scolaire, les fréquentations sont en hausse, ce qui prouve la nécessité absolue d'un tel service. Les normes d'encadrement en périscolaire sont relevées au niveau de ce qu'elles étaient pour les TAP, ce qui nécessitera une personne de moins que l'an passé d'après les effectifs recensés, et qui ne devraient plus beaucoup évoluer. Priorité sera donnée au personnel le plus ancien. En ce qui concerne le prix, nous proposerons de ne pas l'augmenter. Par contre nous devrons répercuter la hausse du coût du prix des repas que nous achetons, s'il y en a une.

- D'un point de vue fiscal, nous n'avons pas relevé nos taux d'imposition. Vous pouvez consulter le tableau comparatif un peu plus loin, nous sommes bien placés vis-à-vis des communes de la strate, nous sommes à 22,53% en dessous de la moyenne au niveau de l'effort fiscal, et le potentiel financier est supérieur de 25,60%.

- Pour le fleurissement du village, des progrès ont été accomplis, nous sommes classés 5ème pour la commune, c'est mieux mais tout de même trop moyen. Au titre des bâtiments fleuris, la mairie a été classée première des communes de sa catégorie. Bravo à notre ami Acacio qui s'est bien impliqué avec d'autres membres du conseil, Marie-Ange PERREZ, Jean-François ROUSSEAU, entres autres.

- Au niveau des travaux, vous avez peut-être vu que les luminaires de l'Avenue du Général De Gaulle ont été remplacés, une bonne partie étant très vieux et très énergivores (150W et les plus anciens 250W) Leur remplacement par des leds a bénéficié de subventions, si bien que la dépense est amortie en deux ans. Voilà une économie bienvenue sur le budget fonctionnement. Le rendu de la luminosité n'est pas le même, à l'habituelle lumière « orangée » du sodium haute pression (SHP) succède une lumière plus blanche. Au vu des retours, peu de personnes s'en sont rendu compte, d'autres trouvent que c'est positif. L'absence de retours négatifs nous conforte dans cette démarche.

- Seront également réalisés cette année les travaux concernant l'accessibilité de la mairie et de l'école. C'est une mesure très coûteuse imposée par l'État ; nous ne pouvons donc pas nous y soustraire. Les travaux ont débuté dès le premier jour des vacances scolaires. Le gros-œuvre, la démolition/maçonnerie et la couverture, les trois gros postes à risque, seront réalisés en l'absence des enfants, sécurité oblige.

- Parmi les autres principaux chantiers on citera aussi les façades du Château Lesmann et la finition des travaux de la Grande Nouaie qui vont suivre.

- Cette année verra aussi la mise au point du cahier des charges pour une consultation d'un architecte qui sera chargé de la construction d'ateliers municipaux avec des conditions décentes autant pour le personnel que pour la matériel. S'en suivra la mise au point du plan de financement.

- Nous envisageons aussi le remplacement du véhicule Citroën Jumper de l'année 2000 qui après de fidèles services est maintenant est hors d'état de rouler et irréparable. Une consultation de fournisseurs potentiels en en cours avec un cahier des charges élaboré avec les utilisateurs. C'est une nécessité pour optimiser les déplacements, même courts, et les travaux, des agents communaux. Préférence pour un petit camion benne dont la conduite sera possible avec un permis B.

- Enfin la rétrocession de la voirie des Chézeaux 2 devra être faite bientôt, mais que ce fut pénible de travailler avec des acteurs peu performants dans les finitions ! C'est là qu'on s'aperçoit des différences entre les travaux privés et ceux des collectivités, et ceci souvent avec les mêmes entreprises, qui tirent les prix à la baisse pour avoir le chantier et qui par après rechignent sur tout. Ceci aussi dans un contexte de cautions bien inhabituelles qui relèvent d'un contrat d'ordre privé auquel nous ne sommes pas partie prenante.

En ce qui concerne le PLU, il est prêt et devra être soumis à l'enquête publique après les vacances mais avant la fin de l'année.

Voilà chers Roppoises et Roppois, les grandes lignes de l'actualité de la commune. Mon conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances et une bonne rentrée.

avec mes cordiales salutations

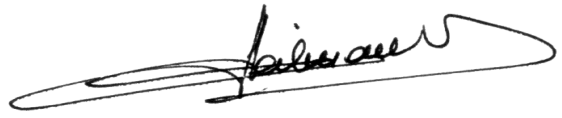

ETAT CIVIL DU 1ER SEMESTRE 2018

NOS JOIES …

Naissances

Le 28 janvier 2018
COULON BUGEON Armand Marcel
de COULON Sébastien et BUGEON Fabienne
1a rue du Commandant Arnaud

Le 31 janvier 2018
CARDOT Clément Daniel Hubert
de CARDOT Julien et GASSER Laura
10 rue de Phaffans

Le 5 février 2018
MARZIN Axelle Yu-Tong
de MARZIN Olivier et Zhimin YAO
5 rue des Chézeaux

Le 9 février 2018
GRAVIER SCHELCHER Albanne Charlotte Jenna
de SCHELCHER Sébastien et GRAVIER Sabine
59 avenue du Général De Gaulle

Le 12 février 2018
ZAKHNOUF Hafsah
de ZAKHNOUF Hicham et BARRIHANE Naaima
1a rue du Commandant Arnaud

Le 19 mars 2018
MASSON Louna Nathalie Patricia
de MASSON Antoine et BOURQUIN Audrey
25 rue des Chézeaux

Le 3 juin 2018
KIRAZIAN Louis Claude Jean
de KIRAZIAN Damien et HOUZÉ Laura
9 rue de la Cotate

Mariage

Le 7 avril 2018
GUERTON Christophe et DEVILLONI Audrey

Le 16 juin 2018
GODFROY Loïc et RICHARD Ludivine

NOS PEINES …

Décès

Le 18 avril 2018
VÉJUX Ghislaine née DONZÉ
63 ans
2bis rue du Stade

Le 16 mai 2018
MARTINOTTO Yvonne
88 ans
62 avenue du Général De Gaulle

LUCIE FRELIN FÊTE SES 104 ANS !

C'était le 11 avril 2018, notre doyenne fêtait ses 104 ans à la ferme où elle a passé toute sa vie, entourée de sa famille et des élus.

Un gros bouquet de fleurs avec la mention 104 lui était offert.

Lucie est toujours aussi alerte, c'est un véritable plaisir de la voir ainsi.

Et puis la petite fête se poursuivait autour d'un apéritif.

À la question « Lucie qu'est-ce que ça vous fait d'avoir cet âge ? », invariablement Lucie FRELIN répond **« C'est un jour comme un autre »** !!

RENDEZ-VOUS EST PRIS POUR L'ANNEE PROCHAINE. SANS FAUTE !

LES ACTIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU TERRITOIRE DE BELFORT

Territoire de Belfort
Le Département

Afin d'illustrer son action, le Conseil Départemental du Territoire de Belfort a réalisé un support vidéo disponible sur Internet.

Vous y retrouverez tous les atouts de notre Territoire et les talents de ceux qui le font vivre.

Pour y accéder, il suffit de copier le lien suivant dans la barre d'adresses de votre navigateur Internet :

https://youtu.be/SrX9U07yepU

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26.01.2018

***POINT N° 1* : GRAND BELFORT : ADHÉSION AU SERVICE DES GARDES-NATURE**

Le Conseiller délégué du Conseil Communautaire du Grand Belfort en charge du service des Gardes-Nature et le Responsable de ce service présentent au conseil le service des garde-nature tel qu'il nous est proposé aujourd'hui et évoquent l'ensemble des prestations relevant des compétences de ce service ainsi que les différentes options qui sont proposées.

Un débat s'engage à l'occasion duquel plusieurs membres du conseil regrettent qu'il incombe une fois de plus aux collectivités locales de prendre en charge les conséquences de la défaillance et des insuffisances des services de l'État, en l'occurrence la Gendarmerie qui ne peut plus faire face à toutes nos demandes en raison de sa charge des travail et de ses effectifs.

Il est donc décidé à l'unanimité moins une abstention d'adhérer au service des gardes-nature dans les conditions proposées à savoir un coût global de 4 000 € pour 2018 bénéficiant d'une prise en charge de 40% du Grand Belfort.

***POINT N° 2* : MARCHÉ MÉNAGE ALSH (ENTREPRISE ALIZE) : AVENANT N°2**

Le Maire évoque un récent contrôle des services vétérinaires à l'ALSH qui a donné lieu à un rapport considérant les conditions de fonctionnement comme satisfaisantes et acceptables mais pointant néanmoins quelques dysfonctionnements nécessitant la prise de mesures appropriées. Pour garantir le niveau de propreté attendu, il est convenu d'étendre par voie d'avenant n°2 le marché en place à la société ALIZE pour un nettoyage approfondi à chaque période de vacances scolaires. En effet, cette société dispose de matériel qu'il serait trop onéreux d'acquérir pour seulement 5 passages par an. Ce service nous sera facturé 114€ TTC par intervention. Le conseil approuve cette disposition à l'unanimité.

***POINT N° 3* : ENGAGEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF.**

Afin de permettre le règlement des factures d'investissement arrivant trop tard en fin d'année 2017 ou d'investissements nouveaux, le conseil décide d'autoriser le règlement de factures avant le vote du budget dans la limite de 25 % des crédits ouverts l'année précédente. Il s'agit notamment de régler HBS Domotique pour deux factures de 5 159,76 et 1 027,20 €, le cabinet LORACH pour 984 € selon les éléments actuels, Brico-Dépôt pour un échafaudage à 1 018 €, le cabinet CLERGET pour 1 392 € et l'entreprise BAUMGARTNER pour 4 528,80 €. Le conseil approuve ces propositions à l'unanimité.

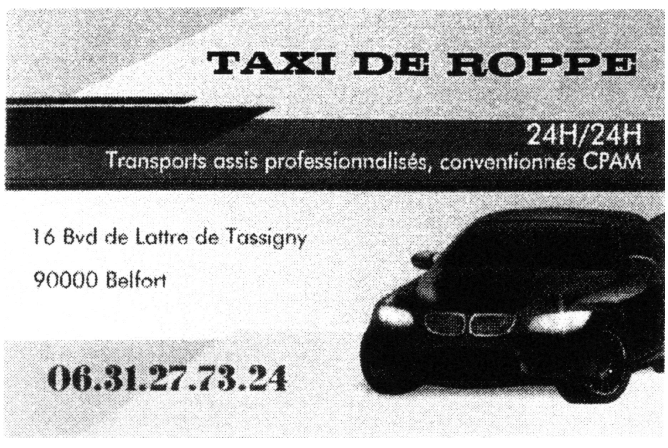

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02.03.2018

***POINT N° 1* : PERSONNEL. RECRUTEMENT D'UN CONTRACTUEL AU SERVICE ADMINISTRATIF**

Laurine LODOVICHETTI a été recrutée pour le remplacement de Cindy LEGRIS durant son congé de maternité dans le cadre du service de remplacement géré par le Centre de Gestion. Le Maire propose cette fois de la recruter en direct, l'agent donnant toute satisfaction. Le conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

***POINT N° 2* : SITUATION DU VÉHICULE CITROEN JUMPER**

Le fourgon Citroën Jumper est cette fois hors d'usage. Les besoins actuels en la matière militent pour l'acquisition d'un véhicule à benne déchargeable. Il est donc convenu à l'unanimité de conserver l'ancien véhicule pour une éventuelle reprise et de poursuivre l'étude en vue de l'acquisition d'un camion-benne utilisable avec un permis B.

***POINT N° 3* : COLLECTIF RÉSISTANCE ET DÉPORTATION : VERSEMENT DE LA SUBVENTION 2018**

Pour soutenir les activités du collectif Résistance et Déportation dont le thème cette année est « S'engager pour libérer la France » il est convenu unanimement de reconduire l'aide de la commune de Roppe à hauteur de 45 € comme les années précédentes.

***POINT N° 4* : CONVENTION D'INSTALLATION D'UN AFFICHAGE D'ADRESSES**

Afin de faciliter l'orientation des visiteurs dans le lotissement des Chézeaux II, il est convenu de poser un panneau décrivant la répartition des numéros sur la voie en sens unique. Ce projet est validé à l'unanimité et le Maire est autorisé à signer la convention.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27.04.2018

POINT N° 1 : ONF : VOTE DU PROGRAMME DE TRAVAUX 2018

Le Maire présente le programme de travaux élaboré par l'ONF pour 2018 et dont le coût s'élève à 9 314 € HT. Ce programme est approuvé à l'unanimité. Il restera à définir la répartition des tâches entre l'ONF et la commune. La plantation de 200 chênes remplaçant ceux qui ont disparu à la Maie sera réalisée en régie.

POINT N° 2 : ONF : VALORISATION DES BOIS ENDOMMAGÉS SUITE À TEMPÊTE (MAIE + PARCELLE 4)

La tempête Eleanor a mis à mal les parcelles 4 (chênes

+ hêtres) et 37 (résineux situés à la Maie). L'ONF a d'ores et déjà estimé les volumes à commercialiser et a trouvé un acquéreur pour les chênes de la parcelle 4 (M. BORNAQUE pour 3 500 €). Les résineux de la parcelle 37 seront cédés (Entreprise LOCATELLI pour environ 67 € HT le m^3) Ces cessions sont approuvées à l'unanimité.

POINT N° 3 : OPÉRATION « CRÉATION D'UN ASCENSEUR ET DE LOCAUX ANNEXES À LA MAIRIE » : ATTRIBUTION DES LOTS

Après étude des offres des entreprises, la commission ad hoc est en mesure de proposer l'attribution des lots ci-dessous.

Après avoir entendu le rapport de la commission, le conseil décide à l'unanimité d'attribuer :
- le lot 1 (VRD) à l'entreprise TROMMENSCHLAGER pour un montant de 18 809,89 € HT
- le lot 2 (gros-œuvre) à l'entreprise CAVALLI pour 68 566,16 € HT avec option 1790,88 € HT
- le lot 3 (charpente) à l'entreprise SOGYCOBOIS pour un montant de 40 766,36 € HT avec option Velux et panneaux bois + plancher bois pour 5 641,05 € HT
- le lot 5 (menuiserie extérieure alu) à l'entreprise CLIMENT pour un montant de 32 356,00 € HT avec option pour 226.50 € HT

D'autres lots ont aussi été attribués (certains n'ont fait l'objet que d'une seule offre) à savoir :
- le lot 6 à l'entreprise NEGRO (menuiserie intérieure) pour un montant de 17 672,32 € HT avec option banque d'accueil et rénovation couloir pour 4 720,08 € HT
- le lot 7 à l'entreprise 2MCP (Serrurerie) pour un montant de 9 199,91 € HT
- le lot 8 à l'entreprise MANCINI (plâtrerie, isolation, peinture, faux plafonds) pour un montant de 20 196,71 € HT
- le lot 9 à l'entreprise PETRACCA (chapes, carrelages, sols souples) pour un montant de 7 705,62 € HT
- le lot 10 à l'entreprise SCHINDLER (ascenseur) pour un montant de 21 900,00 € HT
- le lot 12 à l'entreprise SEEB (électricité) pour un montant de 23 925,00 € HT

soit au total 271 068,50 € HT.

Les lots suivants n'ont pas trouvé preneur (pas d'offre) et feront l'objet d'une consultation séparée :
Le lot 4 : ravalement de façades
Le lot 11 : chauffage, climatisation, sanitaire

POINT N° 4 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Pour l'exercice 2018, il est convenu à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition qui resteront à leur valeur de 2017.

POINT N° 5 : BUDGET COMMUNAL : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Présenté par chapitres, le compte administratif fait apparaître les résultats suivants à la clôture de l'exercice 2017 :

Section de fonctionnement : 600 704,23 € en dépenses et 722 583,35 € en recettes soit un excédent de 121 879,12 €. Avec le report de l'exercice précédent et le solde du RPI, l'excédent global de fonctionnement ressort à 567 661,04 €

Section d'investissement : 268 019,40 € en dépenses et 205 129,71 € en recettes représentant un solde négatif de 62 889,69 €. Avec le report du solde négatif de 13 382,90 € de l'exercice précédent, le besoin de financement s'établit à 76 272,59 €.

Le Maire se retire, laissant la présidence à l'adjoint en charge des finances. Le conseil municipal adopte le compte administratif 2017 à l'unanimité. Revenant en séance, le Maire remercie la secrétaire en la félicitant pour le très important travail effectué sur cette année particulièrement difficile.

POINT N° 6 : BUDGET COMMUNAL : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017

Le compte de gestion du receveur municipal présente à la clôture de l'exercice 2017 des résultats de clôture identiques à ceux du compte administratif établi par le Maire, à savoir :

Section de fonctionnement : 567 661,04 € Section d'investissement : - 76 272,59 €.

Il est approuvé à l'unanimité.

POINT N° 7 : BUDGET COMMUNAL : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2017

Il est convenu à l'unanimité d'affecter le résultat cumulé de 491 388,45 € au tableau d'équilibre du budget 2018.

POINT N° 8 : BUDGET COMMUNAL : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Le budget primitif s'équilibre à :

Section de fonctionnement : 761 597,96 €

Dépenses d'investissement pour un total de 782 994,45 € dont pour l'essentiel :

Finalisation du PLU	10 124	Blow patcher rue des Forts	3 000
		Champs, rue Thuriot	
Achat de terrains	68 717	Escaliers rue Thuriot	6 000
Travaux en forêt	8 002	Passages piétons lot. des Chézeaux et TH	3 500
Mairie : zinguerie	1 000	Panneau signalétique et pose	6 000
Mairie : remplacement d'une fenêtre	1 000	Panneau lumineux pont de l'Autruche	7 000
Mairie : accessibilité par ascenseur	371 301	Rénovation éclairage public RD 83	5 000
Mairie : maîtrise d'œuvre	16 500	Remplacement véhicule Jumper	50 000
Château Lesmann : gaines	3 000	Matériel informatique mairie	3 500
Château Lesmann : façades	67 000	Haut-parleur pour plan communal de sauvegarde	1 000
Château Lesmann : rempl. chauffe-eau cuisine	4 000	Mobilier	4 500
		Rideaux école	2 000
ALSH : installation d'un point d'eau	600	Agencement bureaux mairie + fauteuils secrétariat	2 600
Caméra bennes à déchets verts	1 000	Ateliers municipaux : études	30 000
Mise en sécurité accès mairie-école	2 000	Remboursement emprunts	43 000
Abri bus ALSH	31 800	Remboursement emprunt CAF	1 000
Abri bus monument aux morts	850	Travaux en régie : étagère ALSH	1 000
Abri bus rue de Vétrigne	3 500	Rétrocession Chézeaux II	5 000
Rétrocession Territoire Habitat	15 000		

Recettes attendues : 460 661,55 €, soit pour l'essentiel :

État	DETR sécurisation mairie-école	1 487
	DETR rénovation façades Château Lesmann	12 790
	DETR aménagement accès mairie-école	33 465
	FIPHFP	39 047
Fiscalité	FCTVA	35 028
	Taxe d'aménagement	30 000
Région	Soutien invest. local :	
	rénov éclairage public RD83	5 267
	Accès Chézeaux – rue du Stade	5 700
Département	Mise en sécurité Mairie-école	2 500
	Aménagement accès Mairie-école	5 000
Grand Belfort	Façades Château Lesmann	15 000
	PLU	2 320
Sénateur	Aménagement accès mairie	5 000
SIAGEP	Subvention / éclairage public	300
Besoin de financement		76 273
Divers	Solde sur échange de terrains	120
	Amortissements	5 944
	Rétrocession Territoire Habitat	15 000
	Rétrocession Chézeaux II	5 000

Le budget 2018 est adopté à l'unanimité.

<u>POINT N° 9</u> : BUDGET LOTISSEMENT LA GRANDE NOUAIE : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le compte administratif du lotissement "La Grande Nouaie" fait apparaître les résultats suivants à la clôture de l'exercice 2017 : Section de fonctionnement : 199 986,07 € en dépenses et 116 333,33 € en recettes, soit un déficit de 83 652,74 €.
Après intégration de l'excédent de 438 945,70 € dégagé en 2016, la section de fonctionnement ressort en fin 2017 en excédent de 355 292,96 €.
Section d'investissement : déficit de 199 975,67 € compte tenu des déficits antérieurs, un déficit à reporter dans l'attente de l'achèvement des travaux d'aménagement.
Le Maire s'étant retiré, le conseil municipal adopte le compte administratif 2017 à l'unanimité. Le Maire remercie encore la Secrétaire pour la qualité du travail effectué sur ce dossier.

<u>POINT N° 10</u> : BUDGET LOTISSEMENT LA GRANDE NOUAIE : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017

Le compte de gestion du receveur municipal présente à la clôture de l'exercice 2017 un solde identique à celui du compte administratif établi par le maire à savoir :
Section de fonctionnement : - 83 652,74 € soit un excédent de 355 292,96 € après intégration du solde des exercices précédents
Section d'investissement : 199 235,74 € soit un déficit de 199 975,67 € après intégration de la situation en début d'exercice.

<u>POINT N° 11</u> : BUDGET LOTISSEMENT LA GRANDE NOUAIE : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Équilibré en dépenses et en recettes à 510 610,25 € d'investissement et 665 927,54 € de fonctionnement, le budget 2018 du lotissement "La Grande Nouaie" intègre les résultats des exercices antérieurs.
L'ensemble est adopté à l'unanimité.

POINT N° 12 : DETR 2018 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'OPÉRATION : CRÉATION DE LOCAUX ANNEXES À LA MAIRIE - PASSERELLE ET BUREAU D'ACCUEIL

Pour améliorer le financement des locaux annexes à la mairie, en l'occurrence la passerelle et le bureau d'accueil, il est convenu à l'unanimité de demander une aide de 17 388 €, soit 40 % du coût des travaux au titre de la DETR 2018.

POINT N° 13 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU GRAND BELFORT POUR L'OPÉRATION AMÉNAGEMENT DES ACCÈS MAIRIE/ECOLE

Compte tenu des financements déjà obtenus sur cette opération, il est convenu à l'unanimité de demander au Grand Belfort une aide de 41 277 €.

POINT N° 14 : PAYS DE MONTBÉLIARD : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PREUVE

Le laboratoire de PMA est agréé pour réaliser les analyses d'eau et demande la possibilité de réaliser l'envoi des résultats par courriel avec signature électronique ayant force probante. Il est convenu à l'unanimité d'adopter la convention relative à ce nouveau mode de transmission.

POINT N° 15 : CAF: SIGNATURE DE LA CONVENTION AIDES AUX TEMPS LIBRES

Le maire est autorisé unanimement à signer la version 2018 de cette convention concernant notamment les prestations de services.

POINT N° 16 : SMACL : SIGNATURE D'UN AVENANT SUR LE CONTRAT VÉHICULE

Le véhicule Citroën Jumper étant désormais hors d'usage, il est convenu de le retirer de la circulation en attendant de pouvoir éventuellement le faire reprendre par le fournisseur d'un nouveau véhicule. Dans l'intervalle, il est convenu de modifier en conséquence le contrat d'assurance. Le Maire est autorisé à l'unanimité à signer cet avenant.

COLAS
Nord-Est
AGENCE BELFORT-MONTBELIARD
CS 90607 EGUENIGUE
90023 BELFORT CEDEX
Tél. : 03 84 57 39 40
belfort.montbeliard@colas-ne.com

DV CARROSSERIE BLOCK
CARROSSIER REPARATEUR
Le choix du travail bien fait
90360 LACHAPELLE SOUS ROUGEMONT
☎ 03 84 27 60 52 Fax 03 84 23 00 11
E-mail : dv.carrosserie.block@orange.fr - www.dvcarrosserieblock.com

ETS BAUMGARTNER
ECLAIRAGE PUBLIC
ZA DU MOULIN
90700 CHATENOIS-LES-FORGES
Tél. : 03 84 22 33 60
Fax. : 03 84 54 35 77

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25.05.2018

POINT N° 1 : SYNDICAT DE LA BAROCHE : AVIS SUR LE PROJET DE CONVENTION « CIMETIÈRE » ET « EGLISE ».

La nouvelle convention ne fait qu'intégrer les données concernant le syndicat de la Baroche sous sa nouvelle géométrie incluant le périscolaire de Denney et excluant le presbytère désormais loué à Territoire Habitat par bail emphytéotique de 60 ans. Faute d'une réintégration, la nouvelle version de la convention, sans incidence financière, est approuvée à l'unanimité.

POINT N° 2 : TE 90 : CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DU SERVICE INFORMATIQUE

Territoire d'Énergie 90 (Ex Siagep) propose la prise de nouvelles compétences, certaines jusqu'alors dédiées aux communes ou d'autres qui sont nouvelles. Différents volets sont proposés pour un forfait annuel de 3300€.

Pour l'instant, nous avons souscrit dans l'ancienne convention au forfait de base (2 500 €), au pack dématérialisation (82,32 € par n° SIREN), et aux sauvegardes externalisées (69,19 € par an).

En complément, nous sont proposés :

- une intervention de secours en cas d'urgence pour les besoins en secrétariat (300 € par jour),
- la gestion des saisines par voie électronique (300 €), la fonction de délégué à la protection des données (600 €),
- la dématérialisation des marchés publics (45 € par an + … 30 € / heure !),
- la gestion de l'impôt à la source (52,50 €),
- le raccordement au projet COMEDEC (prix non indiqué)
- et jusqu'au transfert intégral de la compétence informatique !

Ces points nécessitent des compléments d'information.

POINT N° 3 : GRAND BELFORT : TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE INCENDIE

Le réseau d'eau potable étant déjà de la compétence du Grand Belfort, il est proposé d'étendre cette compétence à la défense incendie qui s'appuie principalement sur ce réseau. Actuellement cette compétence est juridiquement du ressort des communes, mais celles-ci n'ont pas les moyens correspondants : la vérification et l'entretien des moyens de lutte contre le feu sont déjà assurés par le Grand Belfort et le SDIS. Cette décision devra être prise à l'unanimité des communes du Grand Belfort. Dans ces conditions, il est convenu à l'unanimité d'accepter cette proposition.

POINT N° 4 : PERSONNEL : MISE EN PLACE DES JOBS D'ÉTÉ

Les candidats éligibles sont au nombre de 12 pour 3 postes. Il est décidé unanimement de convoquer l'ensemble du groupe le samedi 16 juin 2018 à 10H pour une séance de tirage au sort.

POINT N° 5 : RECONDUCTION DES ATELIERS SPORT ENFANTS ET GYM DOUCE

Pour la gestion de leurs intervenants Profession Sport 25 souhaite savoir si les activités organisées cette année seront reconduites l'an prochain. La fréquentation de ces activités s'avérant satisfaisante, il est convenu à l'unanimité de renouveler ces deux ateliers pour le mois de septembre et s'étendant sur la prochaine année scolaire.

LE VELOUTE

Restaurant midi et soir. Fermé mercredi soir et samedi midi
Mariage – Banquets – Baptêmes – Communions – Séminaires
Pizzas sur place et à emporter
Avenue du Général De Gaulle 90380 ROPPE
Tél. : 03 84 29 19 06

<u>POINT N° 6</u> : CONSEIL DÉPARTEMENTAL : ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES SIGNALISATION HORIZONTALE - SIGNATURE D'UNE CONVENTION CONSTITUTIVE.

Ces travaux relevant d'un savoir-faire etd'un matériel spécifiques et de personnel spécialisé, il est convenu unanimement d'adhérer à ce groupement de commandes proposé par le Département pour des travaux effectués sur bons de commande.

<u>POINT N° 7</u> : VOTE D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION HELLO HISSEZ-VOUS

Comme l'an passé, nous sommes sollicités pour subventionner cette association qui s'occupe d'enfants malades. Un enfant de notre commune est concerné. Dans ces conditions, il est convenu unanimement de renouveler la subvention accordée en 2017 : 200 €.

<u>COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22.06.2018</u>

<u>POINT N° 1</u> : SYNDICAT DE LA BAROCHE : CONVENTION "CIMETIÈRE" ET "EGLISE"

Le Syndicat de la Baroche a modifié ses statuts pour intégrer la gestion du service périscolaire implanté à Denney et exclure du patrimoine géré par le Syndicat la cure désormais mise à disposition de Territoire Habitat dans le cadre d'un bail emphytéotique de 60 ans à l'issue duquel le syndicat récupèrera la gestion du bâtiment. Tout cela ne change rien à la position de la commune de Roppe qui reste malheureusement exclue sous prétexte qu'il ne s'agit pas d'un syndicat "à la carte".
Il nous reste donc simplement à accepter la nouvelle convention qui nous est soumise pour nous maintenir comme participants pour l'église et le cimetière dans les mêmes conditions que par le passé. Cette décision et prise à l'unanimité.

<u>POINT N° 2</u> : TERRITOIRE D'ENERGIE 90 : CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DU SERVICE INFORMATIQUE

Déterminé à faire son marché dans les compétences des communes, Territoire d'Énergie 90 présente un catalogue de prestations dans lesquelles il convient de faire une sélection rigoureuse. Dans ces conditions, il est convenu de souscrire à la sauvegarde quotidienne des données et aux transmissions dématérialisées (domaines déjà transférés) ; il s'agit désormais de rajouter le nouveau protocole de communication avec les services fiscaux (prélèvement à la source), et de céder la mise en conformité avec le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Cette position est validée à 8 voix contre une opposition et une abstention.

<u>POINT N° 3</u> : GRAND BELFORT : GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA FOURNITURE D'HABILLEMENT ET D'ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Il s'agit de participer au groupement de commandes proposé par le Grand Belfort, une opportunité à saisir à partir de l'année2019 qui est donc validée à l'unanimité.

<u>POINT N° 4</u> : CENTRE DE GESTION : MANDAT POUR LA RÉALISATION D'OPÉRATIONS DE NÉGOCIATION ET DE CONCLUSION D'UN CONTRAT-GROUPE CONCERNANT LA GARANTIE DES RISQUES STATUTAIRES

Ce contrat-groupe est à renouveler et nous donne entière satisfaction jusqu'à ce jour. Il est donc convenu unanimement d'y adhérer.

<u>POINT N° 5</u> : PERSONNEL : DEVENIR DU CONTRAT UNIQUE D'INSERTION

Un agent d'entretien est titulaire d'un CUI arrivant à échéance à la fin de ce mois. En dernière minute, un arrêté du Préfet de Région propose la conclusion de packs emploi-compétences sur la base d'une prise en charge de 50 % du coût du poste. Il reste cependant à prendre l'attache de l'intéressé pour lui présenter ces nouvelles modalités et explorer les différentes pistes envisageables pour conclure un contrat de ce type.

***POINT N° 6* : URBANISME : SOUS LE VERNOIS – MISE EN PLACE D'UNE ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ**

Le Maire présente le projet de ZAC et les conditions de mise en place de la démarche avec l'aide d'un support transmis par l'AUTB. Le conseil adopte à l'unanimité moins une voix le principe de création d'une ZAC dans le secteur de la rue Sous le Vernois dont le périmètre sera l'OAP présenté en séance publique dans le futur PLU et décide de lancer la constitution du dossier de projet.

***POINT N° 7* : LES AMIS DE L'HÔPITAL : DEMANDE DE SUBVENTION**

Créée en 1953, l'association des "Amis de l'Hôpital" intervient sur les hôpitaux de Trévenans, de Montbéliard et les établissements locaux de l'AHBFC. Pour financer ses actions d'animation et de visite des malades, elle sollicite la commune pour obtenir une subvention. Il est convenu de donner suite à cette demande par une aide de 100 €.

HBSdomotique
la technologie au service du bien-être
Christophe BERGER SARL
12 Route de Montbéliard
90400 ANDELNANS
Mobile 06 64 47 30 30
Accueil 03 84 56 14 87
Email contact@hbsdomotique.fr
Site web www.hbsdomotique.fr

Domotique

Alarme intrusion

Vidéosurveillance

Motorisation

Aspiration centralisée

ENTRÉES DÉSORMAIS FILTRÉES À LA MAIRIE/ÉCOLE ET NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

À la suite des attentats de Paris l'Éducation Nationale avait demandé à tous les maires des mesures pour la mise en sécurité des écoles. La difficulté à Roppe résidait dans le fait que l'école et la Mairie sont sur un même site partagé.

En collaboration avec une entreprise spécialisée en domotique, un dossier a été présenté. Le but était de filtrer les entrées, sauf celles qui sont autorisées par l'attribution d'un badge individuel, et de disposer d'une ouverture à distance pour les urgences.

C'est la société belfortaine HBS Domotique qui a emporté le volet électronique du marché pour un montant total de 10 749,80 € HT, et la partie serrurerie a été attribuée à l'entreprise CASOLI pour 6 370 € HT, le tout financé à 20% par la commune. Le reste émane de subventions du fond de soutien à l'investissement local (FSIL), de la DETR et du Grand Belfort.

Première mesure découlant du plan Vigipirate, l'accès de la mairie au public ne sera possible, sauf urgence caractérisée, qu'en dehors des horaires d'école. Cet accès se fera obligatoirement par l'arrière côté parking, dès la fin des travaux de mise en accessibilité de la Mairie/École et sera définitivement opérationnel pour la rentrée. Dans l'immédiat, l'accès se fera provisoirement par l'Avenue du Général De Gaulle en passant par la cour de l'école.

Un appel par bouton poussoir déclenchera une sonnerie au secrétariat de Mairie, une caméra identifiera l'appelant. Le portillon pourra être déverrouillé à distance.

Ce dispositif nous a amené à réfléchir sur les horaires d'ouverture de la mairie, étroitement liés aux besoins de l'école.

- il était nécessaire que les horaires de l'école et de la mairie ne se chevauchent pas
- une statistique de fréquentation a été réalisée sur plusieurs mois, permettant de tirer les conclusions sur les habitudes des administrés pour effectuer leurs démarches en mairie.

En définitive les nouveaux horaires d'ouverture au public sont définis comme suit :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	11h30 à 12h15	16h30 à 17h30
Mardi	11h30 à 12h15	16h30 à 17h30
Mercredi	10h00 à 12h15	14h30 à 17h30
Jeudi	11h30 à 12h15	16h30 à 17h30
Vendredi	11h30 à 12h15	Fermé
Samedi	9h00 à 11h30	Fermé

Pour se résumer, **le nombre d'heures d'ouverture au public a été augmenté de 3h45 par semaine**, une évolution allant dans le bons sens pour tout le monde. Une évaluation sera faite après quelques mois de fonctionnement.

En raison de cette augmentation des heures d'ouverture au public, il est aussi demandé, sauf urgence caractérisée, de respecter ces nouveaux horaires.

LA FISCALITÉ DE ROPPE

source : Préfecture du Territoire de Belfort

Communes du Canton de Valdoie

Communes	Population au 1/01/2017	Taxe d'habitation	Taxe foncière sur les propriétés bâties
Denney	796	7,52%	7,97%
Eloie	1013	**10,40%**	**16,10%**
Evette-Salbert	2198	**10,23%**	**11,09%**
Offemont	3648	**13,64%**	**15,46%**
Roppe (1)	912	9,50%	10,00%
Sermamagny	829	9,09%	6,45%
Valdoie	5538	**11,96%**	**15,37%**
Vétrigne	638	**15,88%**	**18,04%**
		en gras les taux supérieurs aux nôtres	

(1) dernier recensement de janvier 2015 : 1005 habitants

Autres communes du secteur ou de taille identique

Communes	Population	Taxe d'habitation	Taxe foncière sur les propriétés bâties
Anjoutey	674	**12,15%**	8,64%
Bessoncourt	1113	5,51%	**11,60%**
Bethonvilliers	251	**9,54%**	8,36%
Chèvremont	1670	**11,50%**	**15,63%**
Eguenigue	289	7,81%	6,67%
Fontaine	643	**10,51%**	**10,96%**
Lacollonge	258	**10,85%**	**14,65%**
Lachapelle sous Chaux	736	**12,75%**	**13,44%**
Lachapelle sous Rougemont	586	**11,45%**	8,05%
Larivière	319	7,37%	9,26%
Menoncourt	445	**11,43%**	**11,85%**
Meroux	853	7,45%	**11,07%**
Phaffans	377	7,99%	9,39%
St Germain	634	**15,13%**	9,24%
Vézelois	960	**10,36%**	**10,36%**
		en gras les taux supérieurs aux nôtres	

L'effort fiscal de la commune de Roppe est inférieur de 22,53%
à celui de la strate en 2017
Le potentiel financier est supérieur à la strate de 25,60% par habitant

LA VIE DE L'ALSH

Depuis janvier, le nombre d'enfants fréquentant l'ALSH a augmenté avec l'arrivée de plusieurs nouveaux.

En moyenne, 75 enfants fréquentent régulièrement la restauration scolaire et 50 le périscolaire du soir.

Pendant les vacances du mois de Juillet, nous accueillons 32 enfants maximum.

Des sorties ont été organisées pendant les vacances scolaires de février et d'avril pour le plus grand plaisir des enfants (patinoire, bowling). Une vingtaine d'enfants ont été présents pour ces périodes de vacances.

Les mercredis sont rythmés par des activités, des grands jeux ainsi que des ballades ou des activités permettant la découverte du village.

Les enfants vont en profiter pour voyager dans les îles, rencontrer les chevaliers et les princesses.

Ils vont pouvoir découvrir de nouvelles activités comme l'accrobranche et le golf.

Ils vont aussi se rafraîchir en allant à la piscine.

L'ÉCOLE HORS LES MURS …

Le 8 juin, les CP et les CE1 se sont rendus au moulin de COURTELEVANT.

La visite de ce moulin traditionnel a permis aux enfants de comprendre comment il était possible de fabriquer de la farine avec la seule force de l'eau pour mettre en mouvement la roue à augets, les engrenages et la meule.

Les enfants ont pu également réaliser toutes les étapes de la fabrication du pain sous la direction d'un boulanger.

Ils sont ensuite rentrés à la maison avec le fruit de leur travail.

Lors de cette sortie, les élèves ont également été initiés à l'écologie d'un cours d'eau et d'une mare.

Ils ont pu rechercher et observer les êtres vivants présents dans l'eau.

Ainsi, ils ont été sensibilisés à l'importance de prendre soin du fragile écosystème qui nous entoure.

Cette sortie a été également l'occasion de se promener en forêt, de participer à un jeu de carte au trésor, de pique-niquer, de déguster des crêpes confectionnées par les animateurs du moulin ...

… L'ÉCOLE HORS LES MURS

Ce vendredi 29 juin 2018, les élèves des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 de l'école de Roppe se sont rendus dans le Doubs, plus précisément à Montbéliard, pour des visites pédagogiques très intéressantes.

Au programme de la journée, étaient prévues :

- une promenade au parc du Près-la-Rose avec la découverte des espèces végétales, des sculptures présentes dans le parc, ainsi qu'une immersion dans un labyrinthe de 6000 thuyas pour le plus grand plaisir des enfants.

- une visite guidée d'une partie du pavillon des sciences avec l'exposition «Roulez mécaniques».

  Les enfants étaient invités à s'interroger sur les ingénieux systèmes inventés par l'être humain pour réduire ses efforts au minimum.

  C'est ainsi qu'ils ont pu expérimenter et manipuler divers systèmes d'engrenages, de poulies et autres leviers …

- une visite guidée du château de Montbéliard où se mêlaient histoire, paléontologie et découverte de la faune locale au fil des siècles ...

La journée se poursuivait au retour, avec des répétitions chorales à l'intérieur du bus afin de préparer la fête de l'école qui se déroulait le soir même.
Bonnes vacances bien méritées à tous !

Communication de l'école maternelle :
" Suite aux règles strictes du respect du droit à l'image, du respect du droit d'auteur pour les productions des élèves, l'école maternelle ne participera plus au P'tit Roppois "

AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE LA BAROCHE ET ENVIRONS

La commune de Roppe nous laisse une place dans son journal le petit Roppois, et je les en remercie.
Cette fois-ci, c'est l'occasion de mettre en évidence et surtout remercier Mme Giselle BARTHEZ qui fut pendant plus de 25 ans la présidente de l'association des donneurs de sang de la Baroche et de ces environs. Avec l'appui de l'ESF (Établissement Français du Sang) nous avons eu l'honneur de lui remettre la médaille de Chevalier des donneurs de sang pour ses 105 dons en tant que donneuse et ses 27 ans de bénévolat au sein de l'association. Ce titre est un des plus hauts grades dans la hiérarchie du bénévolat. Toutes nos félicitations.

Lors de cette remise de médaille, j'ai aussi associé son mari Jean qui, tout au long de ses années, l'a aidée et encouragée à développer cette association.

Il est aussi méritant pour son implication et son aide au bon fonctionnement et à l'orga-nisation des collectes.

Nous leur souhaitons une bonne santé et les remercions pour toutes ces années de dévouement au sein de notre association et tout particulièrement lors de nos collectes.

Rappel la date de la prochaine collecte :

Mercredi 19 Septembre 2018 de 16H30 à 19H00 au château Lesmann

Venez nombreux, parlez-en autour de vous.

Communiqué de presse

BESANCON, LE 17 JUILLET 2018

APPEL URGENT AUX CITOYENS POUR LE DON DE SANG

L'Etablissement français du sang (EFS) attire depuis plusieurs semaines l'attention des citoyens sur l'importance de donner leur sang dans le contexte de la période estivale qui reste une période tendue et fragile en raison d'une moindre fréquentation des sites de prélèvement.

La mobilisation n'a cependant pas été suffisante à ce jour compte tenu des fortes chaleurs et de l'actualité liée à la Coupe du monde de football.
Aujourd'hui, l'EFS lance un appel d'urgence et invite les citoyens à se déplacer massivement dès maintenant dans les maisons du don et les collectes mobiles pour donner leur sang et garantir ainsi un niveau satisfaisant de produits sanguins pour couvrir les besoins des malades et blessés tout au long de l'été.

L'EFS rappelle que les dons de sang doivent être réguliers et constants car la durée de vie des produits sanguins est courte (5 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges). 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins des malades et aucun produit ne peut se substituer au sang des donneurs bénévoles. C'est pourquoi la mobilisation des donneurs est essentielle chaque jour et doit être massive d'ici à fin juillet. Chaque don compte.

« Pendant les vacances, prenez le temps de venir donnez votre sang. Prenez le pouvoir de sauver des vies! Le message est simple : pendant seulement 45 minutes : nous avons besoin de vous dans le cadre des collectes organisées partout en France et dans les 8 maisons du don de bourgogne Franche-Comté. »

A propos de l'EFS

Grâce au don de sang, donneurs et receveurs sont au cœur de l'économie du partage.

Les 10 000 collaboratrices et collaborateurs, médecins, pharmaciens, biologistes, techniciens de laboratoire, chercheurs, infirmiers, équipes de collecte de l'Etablissement français du sang, en lien avec des milliers de bénévoles, s'engagent au quotidien comme dans les circonstances exceptionnelles pour transformer les dons en vies et soigner ainsi 1 million de patients par an. Opérateur civil unique de la transfusion sanguine en France, l'EFS a pour mission principale l'autosuffisance nationale en produits sanguins. Il s'investit par ailleurs dans de nombreuses autres activités, comme les examens de biologie médicale, la thérapie cellulaire et tissulaire ou la recherche. Au-delà de la qualification des dons, les laboratoires de l'EFS réalisent différents types d'examens biologiques, hématologiques et immunologiques. Des examens indispensables dans le cadre d'une transfusion mais également d'une greffe d'organe, de tissus ou de cellules. Avec plus de 500 millions de B réalisés par an, l'EFS est le plus grand laboratoire de biologie médicale de France. L'Etablissement français du sang est présent sur l'ensemble du territoire à travers ses 128 sites pour être au plus près des donneurs et des malades et des blessés et porter ainsi des valeurs sans équivalent.
Établissement français du sang. Bien plus que le don de sang.

Contacts EFS Bourgogne Franche-Comté

Marion Le Blond, directrice communication marketing
marion.leblond@efs.sante.fr | 06 70 74 53 26

Marina Ledoux, adjointe directrice communication
marina.ledoux@efs.sante.fr | 03 80 70 60 44

LES PARENTS D'ÉLÈVES EN ASSOCIATION

L'association de parents d'élèves de Roppe et Vétrigne a été créée en Janvier 2017 par un groupe de mamans qui souhaitaient joindre leurs efforts à ceux des collectivités pour soutenir les projets pédagogiques des enseignants de nos deux écoles.

Nous organisons des ventes et autres services pour financer les activités pédagogiques des écoles.
Par exemple sur l'année 2017-18, nous avons réalisé les activités suivantes :

- repris la **« Ruche qui dit OUI » de Vétrigne** permettant de livrer des produits locaux aux habitants tous les 15 jours.
- organisé une **vente de Jean-Bonhommes** (Manalas pour les puristes) fin novembre, en partenariat avec la boulangerie JACQUEL.
- réitéré la **vente des chocolats de Pâques** en partenariat avec la chocolaterie STOFFEL. Cette action connait un succès tout particulier avec des ventes dépassant les 5 000 €
- lancé notre **première bourse aux vêtements** d'enfants et puériculture
- mis en place la **première fête de l'école élémentaire** depuis très longtemps (si de mémoire de Roppois vous avez des traces d'une précédente kermesse de l'école, nous serions d'ailleurs ravis d'échanger avec vous)

Grâce à tout cela, nous avons engrangé près de 2000 € cette année, dont la majeure partie sera attribuée sous forme de budget à chaque école. Une attention toute particulière est d'ailleurs portée à la répartition équitable des fonds entre les écoles. Les budgets sont ensuite communiqués aux deux directeurs, qui peuvent alors sereinement prévoir leurs activités pour l'année et en demander le financement.
« Et l'an prochain ?? » me direz-vous …

Eh bien en exclusivité nous vous annonçons l'organisation d'une **Bourse aux jouets** qui se tiendra mi-novembre au Château Lesmann !!

Notre assemblée générale ordinaire se déroulera aux alentours de fin septembre/début octobre à Roppe. Qui sait, peut-être serez-vous le prochain/la prochaine à venir renforcer nos rangs.

Si vous souhaitez recevoir plus de renseignements sur notre association ou sur les différentes manifestations, contactez-nous par email : ape.roppe.vetrigne@gmail.com et/ou retrouvez-nous sur Facebook et Messenger : APE Roppe-Vétrigne.

LE 8 MAI À ROPPE

À la stèle du Commandant ARNAUD …

avec la participation des Anciens Combattants et de leur Président Alain COMTE, de la Municipalité, et des fidèles au souvenir du Commandant ARNAUD.

Malheureusement les honneurs des militaires n'ont pas pu être présentés pour rehausser la cérémonie, leur participation ayant été déclinée en dernière minute.

C'est une date anniversaire incontournable. Après une messe d'actions de grâce célébrée par le Curé Sisir KHAN devant les représentants des municipalités de La Baroche, la commémoration se poursuit par une cérémonie dans la forêt de Roppe devant la stèle dédiée au Commandant Arnaud,

... Puis au Monument aux Morts.

Cette commémoration représente pour nous un double devoir. Un devoir envers notre passé et envers notre avenir.
Et l'avenir c'est nos enfants. Ils étaient encadrés par Isabelle ECHEMANN, Adjointe aux affaires scolaires qui leur a fait insérer dans la haie entourant le monument une fleur, en hommage aux inscrits sur le monument. Ils ont répondu avec beaucoup de vigueur « MORT POUR LA FRANCE » à l'appel des morts. Merci beaucoup. Puis la Marseillaise a clôturé la cérémonie avant le verre de l'amitié offert par les Anciens Combattants au Château Lesmann.

Devant une belle assistance mais en l'absence des militaires décommandés en dernière minute pour rendre les honneurs, la cérémonie se poursuit devant le monument aux Morts de la Commune.

LA MARCHE DE LA COMMUNE

La marche de la commune a eu lieu, comme chaque année, le jeudi de l'Ascension mais cette fois par une journée pluvieuse.
Un groupe d'une vingtaine de personnes a réalisé un parcours de 5 km environ à travers le village de Roppe et ses alentours. Le parcours prévu à travers la forêt a été annulé suite aux intempéries.
Les marcheurs sont partis du château Lesmann en direction de Denney et Phaffans suivant le parcours ci-dessous. Ils ont pu découvrir ou redécouvrir le nouvel aménagement du jardin solidaire et du lavoir.
Nous sommes, ensuite, passés à la partie conviviale de la journée dans le bar du château Lesmann. Après un apéritif offert par le Maire et ses Adjoints, nous avons dégusté un excellent jambon, concocté et cuit à la broche par les chasseurs, accompagné de pommes de terre et salades. Le repas s'est terminé par le fromage et le dessert.
Nous remercions les nombreux participants et leur donnons rendez-vous encore plus nombreux l'année prochaine en espérant le beau temps. Nous remercions également les chasseurs pour la préparation du jambon à l'os qui a été particulièrement apprécié.

EN CAS D'ALERTE MÉTÉO, QUE FAIRE ?

Canicule – niveau 2

- En cas de forte chaleur, prenez des précautions, hydratez-vous souvent et restez le plus possible à l'ombre. Mieux vaut prévenir que guérir.
- Apportez une attention toute particulière aux personnes âgées et aux enfants en bas âge qui sont plus sensibles aux températures élevées.
- N'hésitez pas à sortir les parasols et les ventilateurs pour rafraîchir l'atmosphère.

Canicule – niveau 3

- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes de la journée ou profitez des zones ombragées.
- Portez des tenues amples, claires et légères pour diminuer la sensation de chaleur.
- Hydratez-vous régulièrement même si vous n'avez pas de sensation de soif.
- Rafraichissez-vous en prenant un bain de pied dans de l'eau fraîche, rincez régulièrement vos avant-bras sous le robinet d'eau froide ou utilisez un brumisateur pour votre visage.
- Maintenez les fenêtres fermées dans la journée pour plus de fraicheur.
- Protégez-vous des coups de soleil avec une crème solaire et portez des lunettes de soleil.

Vent – niveau 2 et 3

- En cas de vent violent, il convient de prendre des précautions. Évitez donc les activités extérieures soumises à la météo.
- Soyez vigilants lors de vos déplacements à pied, en deux roues ou en voiture, les chutes d'arbres ou débris peuvent être dangereux.
- Rangez les objets qui peuvent s'envoler (table, chaise, pots de fleurs,...).

Orage – niveau 2 et 3

- En cas d'orage violent, mieux vaut prévenir que guérir.
- Évitez de vous déplacer à pied, en deux roues ou en voiture, les chutes d'arbres ou débris peuvent être dangereux.
- Rangez les objets qui peuvent s'envoler (table, chaise, pots de fleurs,...).

Pluie – niveau 2 et 3

- En cas de fortes pluies pensez à isoler votre porte d'entrée et à vérifier que vos fenêtres sont bien fermées.
- Rangez les objets qui peuvent s'envoler ou être envahis d'un surplus d'eau (table, chaise, pots de fleurs...). Et surtout faites très attention sur la route qui devient très vite glissante.

DES NOUVELLES DE L'IME

Beaucoup d'événements ont eu lieu ces derniers temps concernant les jeunes de l'IME à l'atelier des arts. Cette année, les partenariats se sont développés dans le cadre de l'accessibilité aux arts et à la culture, mais également dans le but d'organiser des temps de partage et d'échanges.

Un cycle de 5 séances au musée d'art moderne de Belfort a permis à un groupe de jeunes de découvrir les lieux et de créer un album « à la manière de »

8 enfants continuent de fréquenter chaque semaine l'école d'art Jacot à Belfort. Ils ont travaillé cette année sur le thème des jeux olympiques et ont vu leurs travaux exposés en cette fin d'année à l'école d'art.

10 autres poursuivent le travail engagé avec le conservatoire de Belfort tous les mercredis matins autour de l'expression gestuelle et vocale.

Cette année, des rencontres ont eu lieu entre 9 élèves de l'IME et une classe de 4ème du collège Châteaudun de Belfort autour de la danse (le Hip Hop) qui ont abouti à une représentation finale le 14 juin dernier saluée par un parterre de parents présents et des équipes conquises.

Le premier week-end de mars, l'IME a participé au salon des arts annuel de la Baroche sur le thème « d'un monde féérique » en compagnie des élèves de CE1 de l'école élémentaire de Roppe.

D'autre part, 2 groupes de l'IME continuent de se rendre dans les écoles élémentaires de Roppe (ainsi qu'à la restauration scolaire) et maternelle de Vétrigne pour partager des moments de camaraderie avec leurs pairs. Ils sont accueillis par la classe de CM2 pour œuvrer sur un thème musical et par une classe de maternelle afin de participer à un atelier de motricité.

Adapei
du Territoire de Belfort

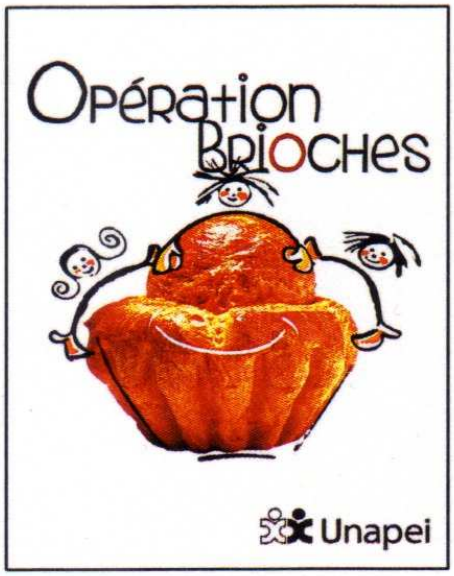

Association départementale de parents, d'amis et de personnes confrontées à une altération des fonctions mentales, cognitives, psychiques ou à un polyhandicap, l'ADAPEI du Territoire de Belfort organise cette année sa traditionnelle

« Opération Brioches ›› du 3 au 6 octobre prochain

sur l'ensemble du département.

Cette manifestation est un événement important pour l'Adapei du Territoire de Belfort. Elle permet de communiquer, de sensibiliser les concitoyens à la vie des personnes déficientes intellectuelles et de collecter des fonds pour développer des projets dans les établissements locaux qui accueillent et accompagnent ces personnes.

En tant que « responsable Brioches ›› sur le secteur Offemont – Denney – Éguenigue - Menoncourt – Phaffans – Roppe - Vétrigne et Les Forges, je me permets de vous demander votre aide afin de trouver des volontaires pouvant réaliser cette collecte dans votre village.

Si vous disposez d'un peu de temps pour apporter votre concours à cette opération, n'hésitez pas à me faire part de votre disponibilité.

Responsable :
Madame Danielle HOGRAINDLEUR
29 rue des Maquisards
90300 VETRIGNE
Tél. 03 84 26 17 59 avec répondeur
dlhograindleur@wanadoo.fr

ACTUALITÉ DU BRCL

Comme chaque été, la saison 2017/2018 s'est terminée par le traditionnel tournoi jeunes (moins de 18 ans le vendredi soir, moins de 11 ans et de 13 ans le samedi).
Ce tournoi s'est déroulé dans la bonne humeur sous la houlette de tous les bénévoles du club et clôture une saison une nouvelle fois plus que positive pour le club : les années se suivent et se ressemblent !

En effet, l'équipe fanion senior qui venait d'accéder à la 1ère division de district après avoir terminé première de son groupe a de nouveau réalisé une saison exceptionnelle : elle termine de nouveau première de son groupe et évoluera donc la saison prochaine en Régionale 3, premier niveau de la récente ligue fusionnée Bourgogne Franche Comté. Il s'agit de la 3ème accession en 3 ans ! Cette équipe s'appuie sur une ossature de jeunes joueurs formés au club (cette génération a évolué au niveau ligue en U15 et U19) encadrés par quelques joueurs plus anciens et ayant évolué à un niveau supérieur.
Cette accession s'accompagne de contraintes sportives (nombre d'arbitres, entraineur diplômé, équipes de jeunes) et techniques (normes pour le stade) pour lesquelles le club devra se mettre en conformité avec un certain délai.

La deuxième équipe senior avait pour objectif la montée en 2ème division mais n'ayant pu disposer d'une ossature de joueurs stable, elle a dû se contenter du maintien, ce qui n'est pas si mal au vu de l'hécatombe dans chacune des divisions de district (conséquence de la fusion des ligues de Bourgogne et Franche Comté).

Les équipes de jeunes se sont également bien comportées. Dans le cadre du groupement de jeunes constitué avec l'ASDAM (Danjoutin Andelnans Meroux), les deux équipes U18 (moins de 18 ans) se sont hissées dans le groupe ELITE du district où elles se sont honorablement comportées. L'équipe U15 qui évoluait pour la première fois dans le championnat de ligue Bourgogne Franche Comté a par contre souffert et redescend au niveau district.

Le groupement de jeunes avec l'ASDAM constitué pour 2 ans ne sera pas renouvelé. En effet, le nombre de licenciés U15 aurait nécessité la création d'une 3ème équipe non autorisée dans un groupement de jeunes. Pour constituer une équipe U15, le BRCL a conclu une entente avec Montreux-Château pour la saison prochaine. Par contre, l'effectif U18 permettra à chaque club (BRCL et ASDAM) de constituer une équipe.

Les équipes U13 et U11 (2 équipes) ont eu un parcours satisfaisant tout au long de la saison avec une assiduité régulière aux entraînements.

Les portes du club sont bien sûr ouvertes à tout nouveau joueur ou dirigeant souhaitant partager ses valeurs, particulièrement aux jeunes invités à rejoindre l'école de football pour les catégories U6 à U13 et le groupement de jeunes pour les catégories U15 et U18.

Le club est également prêt à accompagner tout jeune désireux de s'engager dans une carrière d'arbitre, élément devenu important comme on l'a vu avec l'accession de l'équipe fanion en ligue.

Les manifestations traditionnelles du club seront reconduites la saison prochaine, à commencer par le tournoi de pétanque organisé à Bessoncourt le samedi 1er septembre.

ENSEMBLE POUR LA SANTÉ

Manger local, de saison pour notre santé
Jardiner et cultiver la solidarité dans notre village.

La clientèle fidèle du marché des saveurs sucrées et salées et des traditions avec la participation des artisans, commerçants, producteurs de légumes, fruits, de culture raisonnée et biologique, fromages, viandes, épices a permis aux membres de l'Association Ensemble pour la Santé d'envisager la reprise de l'activité Place du Château Lesmann à partir de 17h les 2ème vendredi soirs de chaque mois, pendant cette année 2018.

Les rendez-vous à ne pas manquer pour développer un art de vivre sainement :

- vendredi 13 juillet
- vendredi 10 août
- vendredi 14 septembre
- vendredi 12 octobre
- vendredi 9 novembre
- vendredi 14 décembre

À l'occasion du marché du mois de décembre, à l'intérieur du château Lesmann un marché de Noël vous accueillera.

Vous y trouverez de nombreux artistes, artisans, associations, et producteurs.

L'Association Ensemble pour la Santé et l'ADAPEl-IME de Roppe vous proposeront aussi du jus de pommes aux épices et autres douceurs de Noël comme les « Leckerlis de Bâle ».

Venez partager avec nous un moment de convivialité. La buvette est assurée par Léopoldine, fille du village, qui propose avec l'aide de son mari, des tartes flambées, des pizzas, des crêpes, des glaces et des barbes à papa à chaque marché mensuel.

Les ouvrages historiques d'Éric, garçon du village, sont régulièrement en vente aussi. « Roppe ou l'histoire du ruisseau rouge ›› (généralités sur le village) est le titre du 1°' livre. Le 2ème, « Le Fort de Roppe ›› a été imprimé en octobre 2015.

Bienvenue aussi au jardin médiéval, proche du pont en grès des Vosges de l'Autruche, rue du Commandant Arnaud, en pleine floraison. Ce jardin propose avec l'aide et le savoir-faire des voisins, amateurs de jardins potagers, aux personnes de passage, la cueillette en libre-service. Vous y découvrirez des plantes médicinales et aromatiques, des fleurs et des légumes.

Faites-vous plaisir à sentir les nouvelles odeurs et goûter de nouvelles saveurs des variétés anciennes d'aromatiques, comme *l'hélichrise, l'agastache* plantés par de généreux voisins de Roppe.

Les enfants de l'lME avec leurs éducateurs ont fait grandir des semences de fleurs. Elles ont été soigneusement plantées dans les jardinières sur le pont de l'Autruche. L'eau de pluie récupérée par Claudette et François permet un arrosage selon les besoins.

L'Association Ensemble pour la Santé remercie déjà tous ceux qui de près ou de loin participeront à la pérennité de leurs projets.

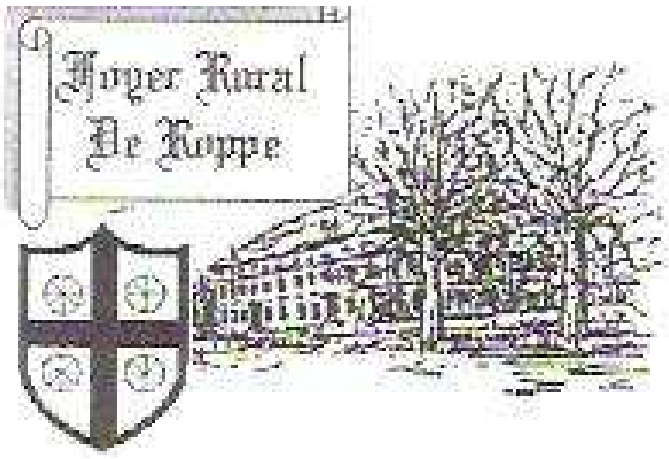

L'année scolaire se termine et avec elle toutes les activités principalement sportives exercées au sein du Foyer Rural. Les enfants du judo ont reçu leur récompense et clos la saison par un petit goûter.

Nous reprendrons l'ensemble de nos activités à partir du lundi 10 septembre 2018 et la liste de ces activités sera affichée au Château Lesmann début septembre.

Nous préparons le vide grenier aura lieu le dimanche 23 septembre 2018.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire, un bulletin d'inscription figure en annexe du Petit Roppois.

Comme chaque année, une buvette, un barbecue et une friterie, confiserie, glaces et crêpes vous accueilleront.

Dans la grande salle du Château Lesmann, Monsieur François ZIMMERMANN, peintre exposera ses œuvres.

Bonnes vacances à toutes et tous

MARCHE DU CANTON

Le 22 avril dernier, la marche du canton, co-organisée par les communes d'Offemont, Éloie, Roppe et Vétrigne a remporté un succès jamais égalé. Plus de 400 marcheurs et plus de 80 vététistes ont effectué les parcours balisés par les bénévoles et les élus, ils ont profité de beaux paysages bercés par un chaud soleil durant toute la journée.

Le départ et l'arrivée des différents parcours ont été réalisés depuis le parking du château Lesmann à Roppe.

Les parcours fléchés pédestres de 7,5 et 12,5 km et le parcours VTT de 22 km ont été très appréciés par les différents participants.

Des points de ravitaillement gratuits étaient prévus sur les 3 parcours, les élus de Roppe tenaient celui sur la place du château Lesmann où s'effectuaient les départs et les arrivées des 3 circuits.

Comme chaque année, un pot de l'amitié, offert à l'ensemble des bénévoles qui ont permis la mise en place de cette animation, a clôturé cette journée conviviale.

Nous remercions les nombreux participants et leur donnons rendez-vous encore plus nombreux l'année prochaine.

DU SPORT POUR PETITS ET GRANDS

Au Château Lesmann en 16 séances d'une heure à partir du 10 septembre 2018 de 14h15 à 15h15

Poursuite des activités du groupe de gym douce, ex "Atelier Équilibre" qui s'adresse aux personnes de 50 ans et plus ; il s'agit de :

- entretenir une activité physique dans une ambiance conviviale
- diminuer le risque et la gravité des chutes
- prévenir la perte d'équilibre
- redonner confiance à celles et ceux qui ont subi des traumatismes liés à une chute ou un accident.

Cet atelier sera animé par Laurent PERNEL, éducateur de "GESPL 90", bien connu pour sa compétence et sa convivialité, qui a suivi une formation spécifique à cet effet. Les programmes sont adaptés à chacun. Ces activités vous aideront dans votre vie quotidienne.

Venez rejoindre le groupe au Château Lesmann pour une 1ère séance de découverte gratuite

Ces séances permettent de travailler sur les différents domaines de notre corps :

- les articulations
- le renforcement musculaire
- la coordination
- la mémoire,
- la souplesse du corps
- la vision périphérique
- le système cardio-vasculaire
- la relaxation
- le système énergétique de notre corps.

La participation demandée pour 16 séances est de 22,50 € pour les Roppois et de 27,50 € pour les personnes non domiciliées dans la commune.

Contacts : Mairie de Roppe **03 84 29 91 70** / Isabelle ECHEMANN **03 84 29 83 76**

REPRISE EGALEMENT DU SPORT ENFANTS de 6 à 12 ans À PARTIR DU 11 SEPTEMBRE 2018

L'activité est encadrée par un éducateur sportif diplômé de GESPL 90 avec lequel les enfants pourront se « défouler » et dépenser toute leur énergie.
Tarifs annuel : 40€ pour les Roppois et 55€ pour les extérieurs. En cas d'inscription pré-rentrée (au plus tard pour le 20 août 2018) minoration des tarifs soit 35€ pour les Roppois et 50€ pour les extérieurs.

Contacts : Mairie de Roppe **03 84 29 91 70** / Jean-Guillaume MAURICE **06 28 20 54 18**

UNE NOUVELLE ASSOCIATION : " LA ROPPOISE "

C'est une jeune association à but non lucratif régie par la loi de 1901. Son but est d'animer, de développer l'harmonie et les festivités de la commune. Cette association vous proposera des animations telles que des randonnées pédestres et VTT.

ROPPOISE 2018

Le Dimanche 9 septembre, nous vous proposons une randonnée VTT et pédestre familiale.
Cet événement se déroulera à Roppe et dans les communes environnantes.
Convivial et sans aucune exigence physique. Il se veut accessible à tous.
Pour les parcours, deux circuits VTT vous sont proposés.

- En premier, le circuit bleu, long de 15 km, permettra aux débutants de découvrir les bois environnant la commune de Roppe.
- En second, le circuit rouge, offrira aux plus avertis, 30 Km de chemins divers avec des passages parfois techniques complété par un dénivelé positif de 630 mètres.

Pour les groupes de différents niveaux, les différents parcours se réunissent aux ravitaillements et vous emmèneront du fort de Roppe à l'Autruche par divers sentiers.

En parallèle, la randonnée pédestre se veut familiale, d'où son tarif « Famille » à 2 € pour un groupe jusqu'à 5 personnes (2 adultes et 3 enfants). Elle vous fera marcher sur 8 Km, avec un ravitaillement au fort de Roppe.

Son point de départ se situera au « village départ » situé au plateau sportif des scolaires à côté du centre de loisirs.
Le stationnement s'effectuera sur le parking du château Lesmann.
Ensuite, nos bénévoles vous accueilleront et vous guideront tout au long de la journée notamment lors des inscriptions de dernière minute et vous remettront une plaque numérotée réservée aux vététistes.
Les marcheurs disposeront d'un bracelet permettant aux bénévoles de les identifier comme des participants à la randonnée.
De plus, les ravitaillements tenus par des bénévoles vous accueilleront pour vous proposer des barres de céréales, chocolat, fruit, boissons, … afin de vous redonner de l'énergie.
Une zone de lavage des VTT sera mise à disposition ainsi qu'une buvette.

Pour participer, les inscriptions s'effectueront en ligne. Vous pouvez vous rendre sur le site de la mairie **www.roppe.fr** et cliquer sur le lien de la Roppoise 2018.

Les départs s'effectueront de 8h00 à 14h00.

Lors de ce genre d'événement, la sécurité ne peut être négligée c'est pourquoi, le port du casque en vélo est obligatoire pour tous mais aussi un médecin urgentiste sera à disposition dans le village départ ainsi que la signalisation d'une vingtaine de points de secours (PRM) sera mise en place. (Voir le règlement d'organisation sur www.roppe.fr)
Les tarifs d'inscription pour la randonnée VTT sont de 7 € en ligne et 10 € sur place. Nous espérons vous voir nombreux lors de cet événement !
Amicalement

BIEN TRIER SES DÉCHETS

Dans mon bac jaune je mets en vrac

Les cartons, papiers, journaux, magazines, livres, cahiers, enveloppes, prospectus.

Les boites de conserve, aérosols, barquettes en alu, bidons de sirop, canettes vides.

Les briques de lait, de soupe et de jus de fruit.

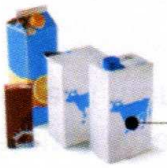

Les bouteilles et flacons en plastique.

Les bouchons métalliques et capsules

Je ne mets rien d'autre. Je vide bien les emballages mais je ne les lave pas pour ne pas gaspiller mon eau.

Dans les conteneurs à verre

Uniquement les bouteilles, bocaux et flacons sans les bouchons. (Je mets les bouchons métalliques, les capsules dans le bac jaune).

Tous les autres objets en verre (vitre, vaisselle, miroirs...) sont à déposer en déchetterie ou dans le bac brun.

Dans les conteneurs à verre

Uniquement les bouteilles, bocaux et flacons sans les bouchons. (Je mets les bouchons métalliques, les capsules dans le bac jaune).

Tous les autres objets en verre (vitre, vaisselle, miroirs...) sont à déposer en déchetterie ou dans le bac brun.

Dans mon bac brun je mets dans un sac les déchets ménagers

Les gros encombrants

Collecte gratuite à domicile des gros encombrants (meubles, gros électroménager...) sur rendez-vous uniquement.

- Par téléphone au 03 84 90 11 71
- En remplissant un formulaire en ligne sur le site : grandbelfort.fr

Service Déchets ménagers

Les déchets verts sont interdits dans les bacs bruns et jaunes

Les bons gestes sont le compostage et le dépôt en déchetterie.

Le Grand Belfort vous propose d'acquérir un thermo composteur à la moitié de son prix 25 €*.
*(valeur marchande 50 €, le Grand Belfort prend en charge 25 €)

Trois déchetteries gratuites.
Châtenois-les-Forges, sur la route de Brevilliers
Danjoutin, ZAIC du Grand-Bois
Sermamagny, sur la desserte du pays-sous-vosgien (RD5)

Horaires des déchetteries
Du lundi au vendredi : 9 h 30 – 12 h et 13 h 30 – 18 h (17h du 15/10 au 14/4)
Samedi : 9 h – 18 h
La déchetterie de Châtenois-les-Forges est fermée le lundi.

Neuf bennes à déchets verts sont aussi mises en place en libre-service :

- Bessoncourt
- Bourogne
- Fontaine
- Foussemagne
- Larrivière
- Montreux-Château
- Morvillars
- Roppe
- Vézelois

Grand Belfort
Place d'Armes - 90020 BELFORT
Tél.: 03 84 90 11 17
grandbelfort.fr/dechets

GRAND BELFORT

HISTOIRES DRÔLES

Deux grand-mères alsaciennes discutent ...
- Ma petite fille se marie la semaine prochaine !
- Ah, vraiment ? Félicitations ! Et le mari vient d'où ?
- De Faïsbouck, mais ne me demande pas où c'est !

****

La vérité sort de la bouche des enfants :
Dans une classe de CM2, l'instituteur donne un cours sur la faune africaine.
Il dit : " Le lion est le roi des animaux. Il ne craint qu'un seul animal. Lequel ? "
Un petit garçon lève le doigt et répond : "La lionne."

****

Délirante ...
Un médecin examine une vieille dame qui est en pleine agonie.
Il demande à son mari : " Ça fait longtemps qu'elle râle comme ça ? "
" Depuis qu'on est mariés."

****

Une blonde discute avec le docteur qui a accouché sa sœur. Surprise d'être tata de triplés, car elle ne s'y attendait pas du tout, elle demande :
- Docteur, dites-moi, des triplés, c'est incroyable ! Ça dépend de quoi ?
- Eh bien, dit le docteur, ça peut dépendre de plusieurs facteurs ...
- Je m'en doutais ! Ah les cochons.

****

Une blonde est avec son mec du jour. Il lui demande en rigolant:
Tiens, c'est normal que t'aies un bas blanc et un noir?
Ah, ne m'en parle pas!
En plus j'en ai une deuxième paire comme ça !

****

Une blonde en larmes arrive au bureau, immédiatement, son patron vient la voir :
Mais que se passe-t-il ma petite Georgette?
Georgette explique :
Ce matin, juste avant de partir travailler, j' ai reçu un coup de fil qui m'annonçait la mort de ma grand-mère.
Le patron propose immédiatement:
- Vous devriez rentrer chez vous et vous reposer ma petite Georgette.
Ce à quoi la blonde répond :
- Non, merci, j'ai besoin de me changer les idées et c'est en travaillant que j'y parviendrai le mieux.
Quelques heures plus tard, le patron vient revoir son employée. Il la retrouve effondrée sur son bureau, pleurant toutes les larmes de son corps.
Il demande :
Ça ne va pas mieux ma petite Georgette?
La blonde répond :
C'est horrible ... Je viens de recevoir un coup de fil de ma sœur ! Sa grand-mère est morte elle aussi !

****

Un couple de belges quadragénaires se rend à l'université de Namur pour s'inscrire à un cours de vietnamien.
- Écoutez, dit le professeur en les recevant, le vietnamien est une langue difficile, et je crains qu'à votre âge, vous n'ayez les pires difficultés à l'apprendre …
- Non, non, répond le Belge. Ma femme et moi tenons une fois beaucoup à apprendre le vietnamien.
- Mais enfin pourquoi ?
- Parce que, savez-vous, nous avons adopté un petit réfugié vietnamien de huit mois, et que nous voulons absolument être capables de le comprendre quand il commencera à parler …

* * * *

Un Belge est allé rendre la cravate qu'il venait d'acheter. Elle était trop serrée.

* * * *

BON APPÉTIT !

Gougères aux olives

Préparation : 20 mn
Cuisson : 35 mn
Difficulté : facile
Budget : pas cher
Pour 6 personnes

INGREDIENTS :
. 75 g de beurre
. 120 g de farine
. 100 g d'emmental râpé. 3 gros œufs
. 75 g d'olives vertes et noires dénoyautées
. Huile (pour le papier sulfurisé)
. ½ cuiller à café de sel fin

REALISATION
Coupez le beurre en parcelles et faites-le chauffer dans une casserole avec le sel et 20 cl d'eau. Quand le beurre est fondu, retirez la casserole du feu et versez la farine d'un seul coup. Mélangez bien et remettez la casserole sur le feu.
Remuez énergiquement avec une spatule en bois pour dessécher la pâte jusqu'à ce qu'elle se décolle des parois de la casserole. Retirez du feu et ajoutez les œufs un par un, en mélangeant bien entre chaque. Incorporez le fromage râpé et mélangez jusqu'à obtention d'une pâte homogène.
Préchauffez le four th 6/7 (200°C). Hachez finement les olives à l'aide d'un couteau bien tranchant. Recouvrez la plaque du four de papier sulfurisé et huilez légèrement le papier. Garnissez une poche à douille de pâte et réalisez des petits tas sur la plaque, en les espaçant de 2 cm environ.
Parsemez-les du hachis d'olives et enfoncez-le légèrement dans la pâte en tapotant avec les doigts. Enfournez et faites cuire 15 minutes, puis baissez le four th 5 (150 °C) et prolongez la cuisson pendant 15 minutes. Sortez les gougères du four et laissez-les refroidir.
VARIANTE
Remplacez les olives par de petits lardons, des graines de cumin, de pavot ou des petits morceaux de figues fraîches

Brochettes de poulet aux épices

Préparation : 15 mn
Cuisson : 10 mn
Marinade : 30 mn
Difficulté : très facile
Budget : pas cher

4 blancs de poulet
2 poivrons verts
2 poivrons jaunes
24 tomates-cerises
2 petites courgettes
sel, poivre

½ cuiller à café clous de girofle
½ cuiller à café de noix de muscade
½ cuiller à café de gingembre râpé
½ cuiller à café de cannelle moulue
6 cuillers à soupe d'huile d'olive
1 cuiller à café de miel liquide

Coupez les blancs de poulet en cubes. Lavez les légumes. Coupez les courgettes en rondelles. Coupez les poivrons en quatre, épépinez-les, puis coupez-les en petits morceaux.
Mettez les morceaux de poulet, les courgettes et les poivrons dans un plat creux. Mélangez l'huile d'olive et les épices dans un bol. Ajoutez le miel, salez, poivrez et mélangez bien. Versez la marinade sur le poulet et les légumes, recouvrez de film alimentaire et laissez mariner au frais 30 minutes, en mélangeant de temps en temps.
Préparez un barbecue. Piquez les légumes et le poulet sur des brochettes en bois, en les intercalant avec les tomates cerises. Posez les brochettes sur la grille du barbecue et faites-les griller 8 à10 minutes, en les retournant souvent et en les badigeonnant régulièrement de marinade à l'aide d'un pinceau. Servez dès la fin de la cuisson. Pour une saveur acidulée, remplacez le miel par du citron.

SOLUTION DES GRILLES DE SUDOKU DE JANVIER 2018

Facile

1	7	8	9	3	4	6	2	5
4	5	9	6	7	2	1	3	8
6	3	2	1	5	8	7	4	9
7	4	3	5	1	9	2	8	6
9	8	6	2	4	3	5	1	7
2	1	5	7	8	6	4	9	3
8	6	4	3	2	5	9	7	1
5	2	1	8	9	7	3	6	4
3	9	7	4	6	1	8	5	2

Facile

6	8	9	5	2	3	4	1	7
7	1	5	4	6	9	3	2	8
2	4	3	1	8	7	5	9	6
3	6	4	7	1	2	9	8	5
1	7	2	9	5	8	6	4	3
9	5	8	6	3	4	1	7	2
8	9	6	2	4	5	7	3	1
4	2	1	3	7	6	8	5	9
5	3	7	8	9	1	2	6	4

Moyen

3	4	9	1	8	5	6	7	2
5	2	6	7	4	9	8	1	3
8	7	1	2	6	3	9	5	4
7	1	8	5	2	6	3	4	9
9	3	2	8	1	4	5	6	7
4	6	5	3	9	7	2	8	1
1	9	4	6	5	2	7	3	8
6	8	7	9	3	1	4	2	5
2	5	3	4	7	8	1	9	6

Moyen

1	4	8	5	9	2	6	7	3
2	7	9	3	1	6	5	8	4
6	3	5	7	8	4	1	9	2
5	2	3	4	7	9	8	1	6
4	8	7	2	6	1	3	5	9
9	6	1	8	5	3	4	2	7
7	9	6	1	4	5	2	3	8
8	5	2	6	3	7	9	4	1
3	1	4	9	2	8	7	6	5

Difficile

4	9	7	3	5	8	1	2	6
8	6	3	7	1	2	5	4	9
5	2	1	6	9	4	7	8	3
2	4	5	9	3	1	6	7	8
1	8	6	5	4	7	3	9	2
3	7	9	2	8	6	4	5	1
7	1	2	4	6	9	8	3	5
9	3	8	1	7	5	2	6	4
6	5	4	8	2	3	9	1	7

Difficile

3	5	8	1	7	2	4	6	9
4	6	9	5	8	3	2	7	1
7	1	2	9	6	4	8	5	3
1	9	4	6	5	7	3	8	2
5	7	3	4	2	8	9	1	6
2	8	6	3	9	1	7	4	5
6	4	1	8	3	9	5	2	7
9	2	5	7	4	6	1	3	8
8	3	7	2	1	5	6	9	4

GRILLES DE SUDOKU JUILLET 2018

Facile

7			5				4	9
	2		4			5	7	
		4		2	8	1		
	7		3	1	4	9		2
		9		8		7		
1		2	9	7	6		5	
		3	8	5		6		
	5	6			3		2	
9	1				2			5

Facile

4	8	5			3			
7	9			4	1	5	8	
		3			5		4	
		9			6		2	
	6		2	5	9		7	
	5		4			1		
	2		5			6		
	7	6	3	9			5	1
			8			7	9	2

Moyen

2				7		4	1	
	3	5	6			9		7
			3	2	4	8		
7			8					
8	1						3	5
					2			8
		2	5	9	7			
5		1			6	7	8	
	7	9		4				2

Moyen

			3			7	1	
1	2			5	6		3	4
	3			2	7			
2	1	8					6	
	6						7	
	7					1	2	9
			8	6			9	
3	9		2	4			8	7
	8	2			3			

Difficile

9	2		4					
		4		1	3		5	
	5	1	6	2				
8						1	4	
		3				7		
	4	6						3
				7	6	9	2	
	7		2	9		3		
					5		1	7

Difficile

				2	4		9	
	6				3			8
			9	6		3		
		3	7	8		4		
		1				9		
		6		5	1	7		
		4		1	6			
9			3				2	
	5		2	9				

TABLE DES MATIÈRES

Adresses utiles	*1*
Éditorial	*2-3*
État civil 1er semestre 2018	*4*
Lucie FRELIN fête ses 104 ans !	*5*
Délibérations du conseil municipal au 1er semestre 2017	*6-14*
Mairie-école : entrées filtrées et nouveaux horaires d'ouverture au public	*15*
La fiscalité de Roppe	*16*
La vie de l'ALSH	*17*
L'école hors les murs	*18-19*
L'amicale des donneurs de Sang de la Baroche et des environs	*20-21*
Les parents d'élèves en association	*22*
Le 8 mai à Roppe	*23*
La marche de la Commune	*24*
En cas d'alerte météo, que faire ?	*25*
Des nouvelles de l'IME	*26-27*
Actualité du BRCL	*28*
Ensemble pour la santé	*29*
Le Foyer Rural	*30*
La marche du canton	*31*
Du sport pour petits et grands	*32*
Une nouvelle association : la Roppoise	*33*
Bien trier ses déchets	*34-35*
Histoires drôles	*36*
Bon appétit !	*37*
Solution des grilles de Sudoku de janvier 2018	*38*
Grilles de Sudoku de juillet 2018	*39*
Table des matières	*40*

"Le P'tit Roppois" a été réalisé par le comité consultatif "INFORMATION – COMMUNICATION" assisté de Valérie DUSSAUCY, Secrétaire de Mairie et Laurine LODOVICHETTI, secrétaire adjointe.
Pour toute proposition ou remarque, c'est avec plaisir que nous vous répondrons au 03 84 29 91 70 (Mairie). Ce présent numéro est diffusé à 450 exemplaires.

Reproduction interdite et diffusion gratuite. Dépôt légal en cours. Imprimé par nos soins.

ARTISANS – COMMERÇANTS

BIJOUX ARTISANAUX						
SOUPÇON FÉÉRIQUE	BAUMANN Aurore	10bis rue du Stade		06 61 46 68 20		
BOIS DE CHAUFFAGE						
	BORNAQUE Yannick	4 rue de la Cotate		06 82 84 15 28		
BOULANGERIE-PÂTISSERIE						
	JACQUEL Julien	31 av du Général De Gaulle	03 84 29 90 18	Ma-Ve 6H30-13H 14H-19H Sa 6H30-12H30 14H-19H Di 7H-12H		
CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE ETANCHEITE						
MA TOITURE	MARTINAT Arnaud	11 rue d'Eguenigue	03 89 57 60 75		contact@rh-votretoiture.com	
CHAUFFAGE SANITAIRE						
	CUNCHON Wilfried	33 rue des Chézeaux		06 61 98 87 55	wilfried.cunchon@free.fr	
CSNP	PIEMONTESE Nicolas	4T rue du Stade	03 84 29 20 98	06 07 39 27 03	csnp.roppe@yahoo.fr	
COIFFURE À DOMICILE						
	TRIDON Édith	14 rue Sous Le Vernois		06 50 44 48 89		
COIFFURE EN SALON						
CELINE COIFFURE	JOUAN Céline	45 av du Général De Gaulle	03 84 29 94 03			
	ESTIENNEY Luc	12 av du Général De Gaulle	03 84 29 87 02			
L'ESSENTIEL	MARCHAL Édith	15 av du Général De Gaulle	03 84 54 61 39			
DÉPANNAGE ASSISTANCE LOCATION DE VÉHICULES						
JOSSERON DEPANNAGE		1 av du Général De Gaulle	03 84 23 52 52			
ENQUÊTES - RECHERCHES						
ARPG	GILLET Francis	10 bis rue de Vétrigne	03 84 29 41 56	06 14 13 58 08	arpgf@hotmail.fr	
EXPERTISE COMPTABLE						
CF CONSEILS		15 bis av. Général De Gaulle	03 84 19 01 74	09 63 51 46 08		
HB CONSEILS		8 rue des Champs Fourchins	03 84 29 83 89			
FACADES - ISOLATION						
PRO-GÜL-ISOL SARL	GÜL Metin	6 rue de Vétrigne	03 84 29 87 96			
ISOLA FACADES	DOLDURAN Kemal	4 av du Général De Gaulle	09 50 68 33 46	06 50 10 05 05		
FERMETURES						
A N FERMETURES		2bis rue du Stade	06 60 92 28 28	06 79 33 78 47		
FERMETURES VALBERT	VALBERT Patrick	bureaux à Trévenans	03 84 29 47 16	06 08 54 19 53	patrickvalbert@hotmail.fr www.fermeture-valbert.fr	
FLEURISTE						
DIDIER FLEURS	SCHWINTE Didier	15 av du Général De Gaulle	03 84 29 96 23			
GARAGE						
BOURLIER BELFORT		1 av du Général De Gaulle	03 84 46 65 50		www.bourlier.fr	
	GIRARD Nicolas	21 rue du Stade		06 14 81 35 46		
MENUISERIE						
MENUISERIE MOLINA	MOLINA Nicolas	9 rue de Vétrigne		06 63 53 12 54	nicolasmo.molina@gmail.com	
NETTOYAGE						
ALIZE	MOLARO Philippe	2 rue de Denney	09 67 42 62 89		secretariat@ep-alize.fr www.nettoyage-alize.fr	
PAVAGE TERRASSEMENT						
EST PAVAGE	KARA Ismaël	23 av. du Général De Gaulle		06 23 75 27 17		
PIZZAS AU FEU DE BOIS						
PIZZA PERFECT	BATISTA Patrick	place du Général Bigeard		06 64 26 33 24	Mercredi 17H30 - 21H	
PLÂTRERIE PEINTURE VITRERIE						
RIBLET SARL		27 av. du Général De Gaulle	03 84 29 87 90	07 60 06 05 11	sarl-riblet@orange.fr	
RESTAURANT PIZZERIA REPAS A DOMICILE						
LE VELOUTE	VOGELBACHER Pascal	39 av. du Général De Gaulle	03 84 29 19 06		sur place ou à emporter	
SNACK – PETITE RESTAURATION						
	LEFAIVRE Léopoldine	12bis rue de Vétrigne		06 36 18 16 71	leopoldine.lefaivre@gmail.com	
AUX PETITS FRERES COMTOIS	MARGAINE Yoann MARGAINE Cyrille	74bis av. Général De Gaulle	09 86 65 24 18		cyrille.marg@gmail.com	
FLAMKUCHS PARTY 90	MENDES José	16 r des Champs Fourchins		06 25 89 61 00	mendes.joseetlaurence@neuf.fr	
STATION SERVICE – TABAC						
STATION MARGAINE		74bis av. Général De Gaulle	03 84 29 88 43			
TAXI - VSL						
	BOUCARD Damien	rue du Commandant Arnaud		06 31 27 73 24		
TRANSPORT DE VÉHICULES						
TRANS INTER EUROPE		rue de Phaffans	03 84 29 91 25			
TRANSPORTS BROGGI	BROGGI Raphaël	64 av. du Général De Gaulle		06 81 75 78 63	transportblb@orange.fr	
TRAVAUX PUBLICS						
	SEGHIN Christophe	12 rue du Château		06 09 63 38 31		